ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULAD BERHIL
COMMUNE TIGOUGA

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N°26/TIG/2026

Le président de la commune de TIGOUGA procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Location d'une POCLINS au profit de la commune TIGOUGA.

❖ **Consistance de la prestation :**

N°	Désignations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	TVA	Garanties exigées
01	**LOCATION D'UN POCLAINS CHENILLE HUIT HEURES PAR JOUR (Y COMPRIS LE PRIX DE TRANSPORT AUX LIEUX DES TRAVAUX, CHAUFFEUR ET GASOIL).**	Location d'un poclains chenille huit heures par jour (y compris le prix de transport aux lieux des travaux, chauffeur et gasoil).	JOUR	13	20%	-Les concurrents sont tenus de Présenter une attestation de Caution provisoire d'un montant de 1 300,00 DH dans un délai maximum de 24 h à compter de la date d'envoi de la lettre de confirmation . -Cette attestation doit être déposée au bureau d'ordre de la Commune Territoriale de tigouga ou transmise Par courrier électronique à l'adresse suivante : ct.tigouga@gmail.com -Le bon de commande ne sera attribué qu'après réception de ladite attestation de caution provisoire dans le délai prescrit.

- Lieu d'exécution : **Commune TIGOUGA**
- Délai d'exécution des prestations : 13 **jours**
- Date et heures limites de réception les devis des concurrents **: 23-11-2026 à 12h10min**
- **Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse** www.marchespublics.gov.ma

TIGOUGA Le : 19/11/2026

LE PRESIDENT

ABDELLAH AJAROUR

Signature numérique de ABDELLAH AJAROUR
Date : 2026.11.19 12:04:20 Z